

## RSA conditionnel : le nouveau cadeau de Noël au patronat !

Parmi les nombreuses attaques antisociales du gouvernement et du patronat, celle obligeant à travailler 15 à 20h par semaine pour prétendre au RSA (598 € par mois pour une personne) est emblématique. Noyée dans la réforme dite « France Travail » qui fusionne Pôle Emploi, missions locales et formation professionnelle, cette promesse de Macron vise surtout à forcer les chômeuses et les pauvres à occuper des emplois les plus rebutants, très précaires et très mal payés qui ne trouvent pas preneurs. Sous le prétexte fumeux de faire revenir vers l'emploi les personnes qui en seraient les plus éloignées, c'est une nouvelle aubaine pour le patronat, qui va disposer du travail gratuit des populations les plus précaires. Eloigné-es de l'emploi ? Pourtant 60 % des allocataires RSA (1,88 million de foyers) sont inscrit-es à Pôle Emploi sans trouver de travail ! Cette mesure électorale s'emboîte avec la réforme de l'assurance chômage dont le ministre Dussopt entend baisser d'un quart les allocations chômage au 1er février prochain voire ensuite de 40 % sous prétexte d'un marché de l'emploi « florissant ». Quand bien même à Perpignan ou à Valenciennes, le chômage excède largement les 10 % de la population active...

Ayant le projet de la mettre complètement en place en 2024, le gouvernement a décidé d'ici là d'expérimenter le RSA conditionnel et proposé aux collectivités de faire acte de candidature. 18 départements et la Métropole de Lyon ont été finalement retenus, prêts à l'instar du dispositif du « Contrat d'engagement jeunes » à conditionner l'obtention du RSA à l'accomplissement entre 15 et 20 heures « *d'activités hebdomadaires obligatoires censées favoriser l'intégration durable des allocataires dans le marché du travail* ». Sans quoi celles et ceux qui n'y souscriront pas ne toucheront plus rien du tout. Obliger au travail obligatoire sans quoi ce sera la faim et la rue !

Pouvoir disposer au travers de stages ou de mises en situation professionnelle d'une main d'œuvre gratuite prise en charge financièrement par la collectivité, le patronat jubile. Il pourrait bien comme pour les services civiques remplacer par des allocataires au RSA des salarié-es titulaires jugé-es trop coûteux ! Flairant le piège, le département de la Seine Saint Denis s'est immédiatement retiré de l'expérimentation. Et celui de la Loire Atlantique a déclaré qu'il ferait de même si des « *lignes rouges étaient franchies* » comme la mise en place d'activités forcées ou devoir exercer un chantage à l'allocation.

Cette réforme s'annonce bien comme une des mesures les plus détestables de la Macronie dont le marqueur économique est toujours plus libéral. A l'instar de la mobilisation des travailleurs/ses sociaux/ales en Ardèche, **le mouvement social doit s'opposer fortement à cette vilenie antisociale et ce quasi retour à l'esclavage**. RSA conditionnel, réforme de l'assurance chômage, loi antisquat et contre les locataires défaillants, loi immigration et réforme des retraites, c'est une attaque totale que mène l'Etat et le MEDEF contre nos droits sociaux.

**L'Union syndicale Solidaires appelle à mettre en pièces ces projets désastreux qui remettent en cause l'idée même de justice sociale. Ils veulent le triomphe de l'injustice car c'est bon pour leurs profits ! Alors, en janvier, on grève, on manifeste et ensuite on continue. Tant qu'ils ne lâcheront rien, nous serons là !**